

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

Les présentes Conditions générales de vente sont applicables en cas de prestations de services réalisées par la société LAURIE, professionnel, au profit du Client, consommateur ou professionnel.

Les présentes Conditions générales de vente intègrent les dispositions de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relatives à la partie législative du Code de la consommation.

Pour rappel, l'ordonnance précitée entend par consommateur : « Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

De même, on entend par professionnel : « Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. »

Le non-professionnel, enfin, est défini comme : « Toute personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

Il est rappelé que l'ordonnance du 14 mars 2016 met à la charge des professionnels une obligation générale d'information précontractuelle du consommateur, en vertu des articles L111-1 à L111-8 du Code de la consommation.

1. Informations précontractuelles communiquées au client

Il est rappelé que l'ordonnance du 14 mars 2016 met à la charge des professionnels une obligation générale d'information précontractuelle du consommateur, en vertu des articles L111-1 à L111-8 du Code de la consommation.

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à toute signature de contrat/devis, de manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations légales, notamment les informations portant sur : - Les caractéristiques essentielles des prestations, - Le prix des prestations et des frais annexes, - Les informations relatives à l'identité de la société, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités si elles ne ressortent pas du contexte, - La dénomination sociale de la société l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique, - Les modalités de paiement, d'exécution des prestations, ainsi que les modalités prévues par la société pour le traitement des réclamations, - Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leur modalité de mise en œuvre, - La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

2. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser les clauses générales d'exécution et de règlement applicables aux prestations de services effectuées par LAURIE. Les présentes conditions générales prévalent sur toute autre disposition de conditions générales contraire qui pourraient leur être opposées. En conséquence, ces Conditions générales remplacent et annulent toute déclaration, négociation préalable, engagement de toute nature, communication orale ou écrite, acceptation et accord préalable intervenus entre le Vendeur et le Client. En cas de contradiction entre les présentes conditions générales et les conditions particulières du contrat conclu avec le Client, ces dernières prévaudront sans pour autant exclure les autres dispositions des présentes conditions générales qui demeurent applicables. Toute validation de prestations par un Client par la signature d'une commande emporte de plein droit de la part du Client son adhésion entière et sans réserve aux conditions générales en vigueur au jour de la commande lesquelles figurent au dos du devis et sont consultables en ligne sur le site www.laurie-habitat.com Aucune dérogation ou renonciation au bénéfice de l'une des présentes clauses ne saurait être considérée comme une renonciation de la société de se prévaloir des présentes conditions générales.

La société se réserve la possibilité de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment et notamment pour se conformer à une disposition légale, sous réserve d'en informer les Clients par notification individuelle.

Les présentes Conditions générales de vente ont une durée de 10 ans à compter de leur acceptation par le Client.

3. Processus d'achat des services par le biais de commandes

La société LAURIE effectue une cotation des aides relatives à la situation du bénéficiaire selon les informations récoltées auprès de lui et d'un éventuel interlocuteur technique. Sur cette base, la société LAURIE établit un devis détaillé de la Prestation. Le devis est communiqué au Client avec une durée de validité de 3 mois à compter de sa date d'établissement ; pendant cette période le contrat est conclu sans réserve ni modification par le Client. Au-delà de cette période, la Société n'est plus tenue.

En cas d'accord, le Client retournera le devis signé avec les mentions manuscrites « Lu et approuvé » et « Bon pour accord » à la société LAURIE.

L'acceptation du devis ne sera considérée comme ferme et définitive que lors du versement de tout ou partie de la Prestation, selon les modalités de règlement mentionnées sur le dit devis. Les Conditions générales de vente et les commandes forment un ensemble indivisible. En tout état de cause, les Conditions générales de vente ne sauraient constituer une commande ou mettre à la charge du Client une obligation de commande des produits ou des services.

4. Clause de dédit

En cas de refus d'aide imputable à la société LAURIE, cette dernière s'engage à procéder au remboursement des sommes déjà perçues.

En cas de refus d'aide imputable au client ou à son interlocuteur technique, la société LAURIE conservera le paiement des sommes déjà perçues à titre d'acompte.

En cas de diminution de l'aide octroyée de 50% ou plus par rapport au montant initialement prévu et imputable à la société LAURIE, cette dernière s'engage à procéder au remboursement des sommes déjà perçues.

En cas de rétractation à l'initiative du client à l'expiration du délai de rétractation, la société LAURIE conservera les sommes déjà perçues à titre d'acompte, en dédommagement des démarches déjà effectuées.

5. Prix des produits ou des services

Le Vendeur s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'égard des consommateurs et des pratiques commerciales. Il est rappelé les dispositions de l'article L112-1 du Code de la consommation qui prévoit que : « *Tout vendeur de produits ou de services informe le consommateur, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, sur les prix et les conditions particulières de la vente selon les modalités fixées par arrêté du Ministre chargé de l'économie, après consultation du conseil national de la consommation* ». Les services sont fournis au prix en vigueur, figurant sur le devis communiqué par le Vendeur au Client, au jour de l'acceptation de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en euros, hors taxe et TTC.

Ces prix sont fermes et non révisibles pendant leur période de validité, tels qu'indiqués sur le devis.

6. Conditions de paiement des services

Pour les clients consommateurs :

Le prix des services est payable comptant, à la date mentionnée sur la facture ou bien sous forme d'acompte selon les modalités de règlement mentionnées sur le devis.

Les modalités de règlement acceptés sont les suivantes : espèces jusqu'à 1 000 €, chèque, LCR, virement ou prélèvement bancaire. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur des sommes dues. En cas de retard de paiement, le Vendeur appliquera au client des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, et appliqué au montant TTC du prix figurant sur ladite facture. Ces pénalités de retard seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune, ni mise en demeure préalable, et entraîneront l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. A cela s'ajoute la pénalité forfaitaire de recouvrement automatique de 40 € par facture impayée.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la commande effectuée par le Client.

Pour les clients professionnels :

Le prix des services est payable à la date figurant sur la facture selon les modalités qui suivent. Tous les paiements sont effectués en euros à l'expiration du mois au cours duquel a été émise la facture. Les modalités de règlement acceptés sont les suivantes : espèces jusqu'à 1 000 €, chèque, LCR, virement ou prélèvement bancaire. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement. Pour les Clients titulaires d'un compte client ouvert dans les livres du Vendeur, tous les services acquis ou fournis seront inscrits au débit dudit compte. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur des sommes dues. En cas de retard de paiement, le Vendeur appliquera au client des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, et appliqué au montant TTC du prix figurant sur ladite facture. Ces pénalités de retard seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

aucune, ni mise en demeure

préalable, et entraîneront l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. A cela s'ajoute la pénalité forfaitaire de recouvrement automatique de 40 € par facture impayée. En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la commande effectuée par le Client.

7. Propriété intellectuelle

Le Vendeur obtient tous les droits de propriété intellectuelle et toutes les autorisations nécessaires afférant au produit et à la documentation associée et garantit que les produits de la documentation associée ne constituent pas une violation des droits de propriété intellectuelle de tout autre droit appartenant à un tiers. Le Vendeur s'engage à assurer la défense du Client et à prendre à sa charge, notamment par la voie transactionnelle, et/ou indemniser le Client de tout préjudice qui pourrait résulter de toute action ou réclamation d'un tiers portant sur les produits ou la documentation associée. En conséquence, le Vendeur s'engage à intervenir à l'instance à première demande du Client dans le cas où les produits ou la documentation associée sont mise en cause devant un Tribunal.

Si un Tribunal décidait que les produits ou la documentation associée constituent une violation de droit de propriété intellectuelle ou de tout autre droit appartenant à un tiers, le Vendeur doit alors, et nonobstant le droit pour le Client de demander l'indemnisation de tout préjudice résultant de cette action, et notamment de tous les dommages et intérêts qui seraient mis à la charge du Client :

Soit obtenir à ses frais et sans délai le droit pour le Client de continuer à utiliser les produits ou la documentation associée,

Soit substituer aux éléments incriminés de nouveaux éléments agréés par le Client et non contestés par les tiers.

Par ailleurs, le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle, notamment sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes réalisés dans le cadre de la fourniture des produits. En conséquence, le Client s'interdit toute reproduction ou exploitation notamment des photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur.

8. Assurances

Le Vendeur déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la vente des services

9. Résiliation

- Les Conditions générales de vente

Il est rappelé les dispositions de l'article 1119 du Code civil : « En cas de discordance entre des conditions générales et des conditions particulières, les secondes l'emportent sur les premières ».

13. Protections des données personnelles

Le Client est informé et accepte que ses données personnelles puissent être collectées par la Société qui agit en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ci-après RGPD. La Société LAURIE s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de ses Clients conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soit déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données personnelles des Clients peuvent être transmises aux prestataires et partenaires contractuels qui, en qualité de sous-traitants au sens du RGPD, interviennent et contribuent directement à la gestion des prestations et pour lesquels il est absolument nécessaire d'accéder aux données personnelles renseignées par le Client lors de la commande (identité, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail, etc.).

Les données personnelles des Clients sont collectées pour les finalités suivantes :

- La gestion des prestations et des relations avec les Clients ;
- Le respect des obligations légales et réglementaires.

Finalités pour lesquelles le consentement du Client est recueilli préalablement.

Les données personnelles du Client ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées.

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès aux données personnelles, d'un droit de demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ainsi que du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données. Pour exercer un ou plusieurs des droits le Client doit adresser une demande par email à l'adresse suivante

contact@laurie-habitat.com

Sans préjudice du droit de demander l'indemnisation du dommage et/ou du préjudice subi, en cas d'inexécution par l'une des parties de l'une quelconque de ses obligations au titre des Conditions générales ou des commandes, l'autre partie pourra, dans un délai de 15 jours après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse, prononcer la résiliation de plein droit des Conditions générales et/ou des commandes. Les parties ne peuvent être tenues pour responsables de l'inexécution de leurs obligations prévues aux présentes Conditions générales de vente, si cette inexécution est due à un cas de force majeure, tel que la guerre, l'émeute, la grève, une catastrophe naturelle, un acte de piraterie des systèmes informatiques ou un dysfonctionnement des télécommunications.

10. Litiges et COMPÉTENCE

Les relations contractuelles entre le Client et le Vendeur sont régies par le droit français. Toute difficulté née de l'exécution, de l'interprétation ou de la cessation des présentes Conditions générales de vente et des commandes qui en découlent, ou plus généralement de la relation commerciale entre le Vendeur et le Client, non résolue à l'amiable, SERA SOUMIS AUX JURIDICTIONS COMPÉTENTES D'AUCH (32000). Le Client est informé qu'il a la faculté de recourir à une médiation conventionnelle, notamment sous l'égide de la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation, dans les conditions prévues par le code de la consommation. Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à : Mme Eliane SIMON, médiateur

Sas Médiation Solution, 222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niost
Tel. 04 82 53 93 06 - Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse du professionnel concerné,
- Le numéro de la convention : CS000918/2002
- Un exposé succinct des faits,
- La copie de la demande préalable adressée au professionnel

11. Élection de domicile

Pour les besoins des présentes, le Vendeur fait élection de domicile à l'adresse suivante : SAS LAURIE, 6 Rue de Coliman, 32800 EAUZE

12. Documents contractuels

Les relations contractuelles entre le Client et le Vendeur sont régies par les documents suivants, classés dans l'ordre hiérarchique croissant suivant :

- Le devis signé

Si le Client estime, après nous avoir contacté, que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, le Client peut adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.